

La Fable des Eoliennes - Le Naïf et le Roublard

Un village isolé sur ses hauteurs, perché
Avait pour richesses, de très beaux paysages.
Des promoteurs par le site, alléchés
Lui tinrent à peu près ce langage :
Hé, Bonjour Braves gens de Là-haut,
Que vos cimes sont jolies, que vos sommets sont beaux...
«Que nous vaut tant d'honneurs?» demandent les villageois
Qui flattés et surpris ne cachent pas leur joie.
Roublard le promoteur susurre :
«Le Label Energie dont vous vous glorifiez
Vaut bien en sacrifice, vos crêtes si peu ventées?»
Perplexes mais tentés, les naïfs demandent :
«De toutes ces nuisances, qu'aura donc en cadeau, le bon peuple en échange ?
Des postes de travail ? Un abattement fiscal ? Notre propre énergie ?»
Que nenni répondent en chœur Roublard et ses disciples,
Quelques kilowattheures, chèrement arrachés,
Noyés dans le réseau, seront leur destinée
Et pour les citadins leurs besoins, suppléer.
«Le doux contentement de la bonne conscience
Du sacrifice offert à notre belle planète
Et la notoriété sont belles récompenses
Qui devraient bien suffire à tous vous contenter ?
Sans mentir, si votre candeur n'a d'égal que notre vigueur
Et si, vous le bon peuple, n'êtes pas consultés,
Vous serez les pionniers, d'un projet... contesté.»
Grisés par les Médias, ils n'en peuvent plus de joie
Tant de paroles flatteuses comblent les villageois
Et pour sceller cette célébrité, l'apéritif final prestement avalé,
Ils ouvrent grand les bras et signent les contrats.
... Roublard et ses disciples s'en saisissent et disent :
«Braves gens de Là-haut, sachez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.
Cette leçon vaut bien sept éoliennes, sans doute...»
Le village berné et confus,
JURA, mais un peu tard, qu'on n'en planterait plus.

Avec l'accord de Marianne Reymond
Que nous remercions vivement pour sa gentillesse

www.infoparc-industriel-biere.ch



Les distances



INFO

Parc Industriel de Bière

BULLETIN D'INFORMATION N°2

Distances préconisées

Contrairement aux autres pays, **la Suisse ne dispose pas d'une réglementation spécifique aux éoliennes industrielles**. La recommandation de distance minimale est fixée à **300 mètres** (appliquée aux stands de tirs !).

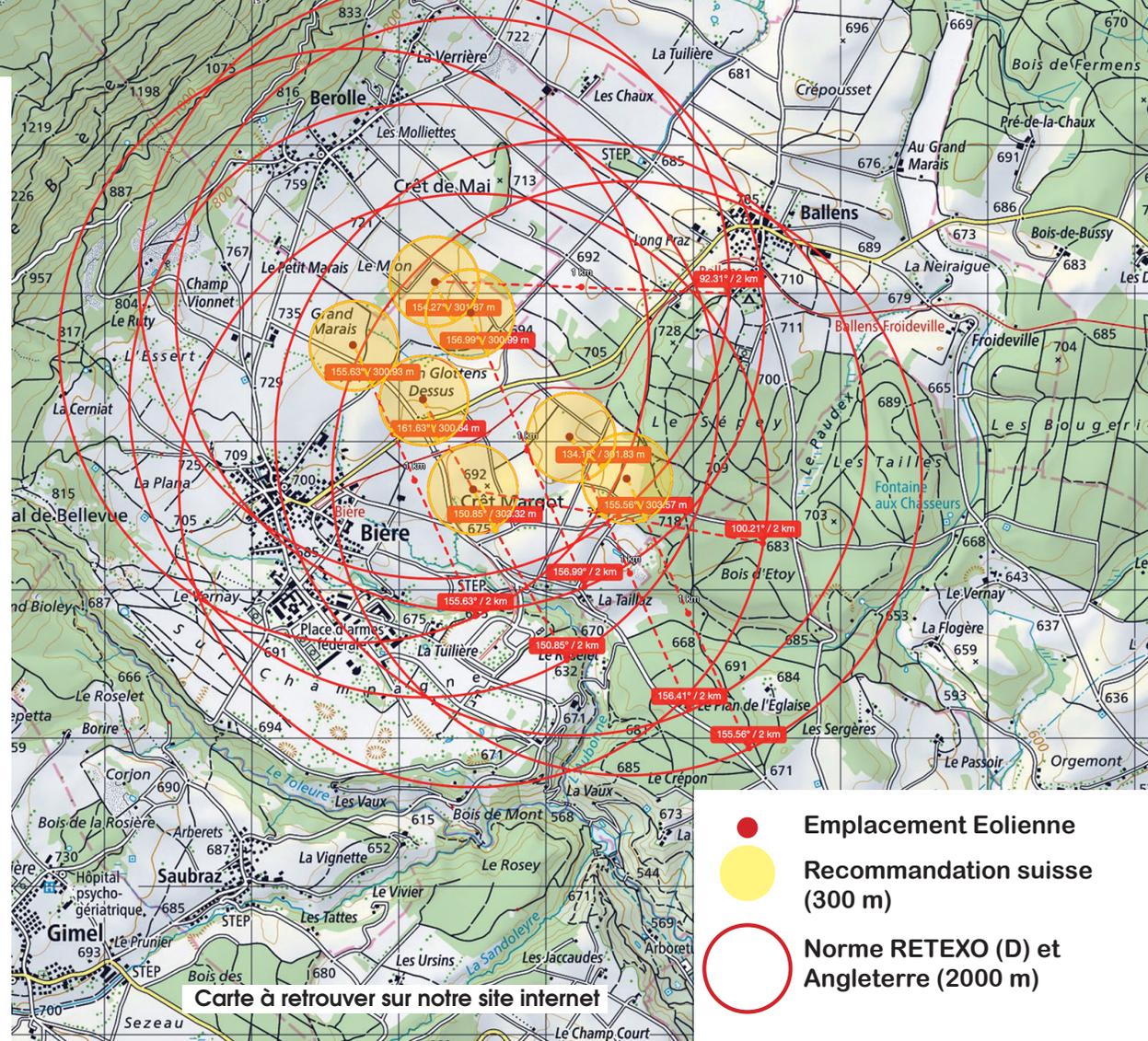
L'Angleterre correspond à l'exemple à suivre en termes de législation soit une corrélation entre hauteur et distance :

Si Hauteur > 50m = 1 km
 Si Hauteur > 100m = 1.5 km
Si Hauteur > 150m = 2 km
 Si Hauteur > 200m = 3 km

L'entreprise allemande Retexo spécialisée dans l'industrie de l'environnement **refuse d'ériger des éoliennes à moins de 2 km des habitations**.

L'Organisation Mondiale de la Santé (**OMS**) recommande actuellement une distance **minimum de 3 km** pour des éoliennes de 3 MW.

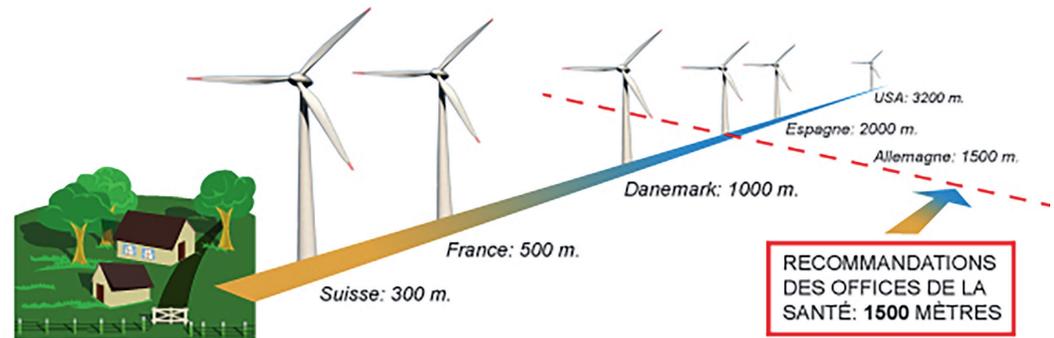
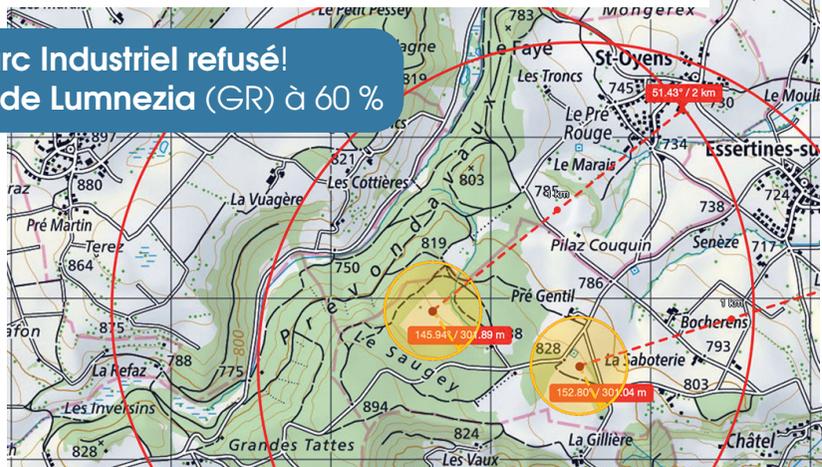
Pourquoi ne pas tenir compte de ces recommandations et s'inspirer de l'expérience des autres pays ?



- Emplacement Eolienne
- Recommandation suisse (300 m)
- Norme RETEXO (D) et Angleterre (2000 m)

Carte à retrouver sur notre site internet

Encore un Parc Industriel refusé!
 - Parc Eolien de Lumnezia (GR) à 60 %



RECOMMANDATIONS DES OFFICES DE LA SANTÉ: 1500 MÈTRES